



Dans le cadre de la vente de prestations éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF), Ganapati s'engage à respecter les 10 règles suivantes :

1

Ganapati est titulaire de la certification Qualiopi depuis le 5 novembre 2021 (condition préalable au dépôts d'offres de formation sur le CPF).

2

Les formations proposées par **Ganapati**, et éligibles au CPF, bénéficient d'une certification (certificateurs partenaires de Ganapati visibles sur notre site internet).

Ganapati s'engage à mettre tout en oeuvre pour que l'apprenant puisse valider sa certification.

3

Ganapati présente ses offres de formation avec éthique et transparence.

Chez Ganapati, **l'offre est limpide**. Le particulier achète sa formation en étant éclairé puisque :

- nous encourageons les stagiaires à prendre leurs temps,
- nous encourageons les formateurs à communiquer et à vendre leurs offres de formation avec bienveillance,
- nous encourageons les entreprises à communiquer auprès de leurs salariés sur leurs droits au CPF.

Nous respectons les règles d'utilisation de la marque, de la charte ou du logo MonCompteFormation.

4

Ganapati s'interdit, et interdit à tous ses partenaires, toutes pratiques agressives ou trompeuses de démarchage commercial.

5

Ganapati assure la sécurité de l'intégralité des données collectées de tous ses clients sur sa plateforme.

Nous informons les stagiaires sur les **arnaques et autres ventes forcées** sur le CPF.



6

Ganapati informe au préalable des frais pris en charge par le **Compte personnel de formation** et des éventuels frais additionnels.

7

Ganapati ne duplique pas les actions de formations similaires de son catalogue dans le but de faciliter la recherche pour tous les particuliers.

8

Ganapati prévoit des modalités d'évaluation en amont de la formation pour adapter le cas échéant la prestation aux besoins de la personne.

9

Pour les formations à distance, **Ganapati contractualise un Protocole Individuel de Formation (PIF)** avec le stagiaire. Ce qui implique :

- une assistance technique et pédagogique
- la **connaissance des activités pédagogiques** à produire et des **évaluations** qui valide la montée en compétences.

10

Ganapati propose à tous ses clients le recours amiable et gratuit au service de la médiation de la consommation, en cas de litige.

